

CHATEAU
Canon-la-Gaffelière

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2017

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges

18.09 – 10.10.2017

Rendement

16 hl/ha

Vinification

En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaïson : 30 jours

Elevage

En barriques neuves (55 %), sur lies fines

Assemblage

60 % Merlot

30 % Cabernet Franc

10% Cabernet Sauvignon



Vignobles Comtes von Neipperg